

MARSEILLE : Création d'entreprise, La Manufacture recrute sa future promotion

MARSEILLE : Le 2ème appel à projets de La Manufacture, le nouveau programme d'accompagnement de l'Incubateur Belle de Mai, est lancé.



Toute personne ayant une idée de création d'entreprise dans les médias émergents et les technologies de l'information et de la communication (Blockchain et sécurité, culture et éducation, big data, réalité augmentée, IoT, mobilité, expérience utilisateur...), peuvent déposer leur candidature jusqu'au 10 mars 2019, à cette adresse : <http://www.belledemai.org/candidatez/?lang=fr>

Les porteurs de projets intégreront la phase 1 de la Manufacture le 26 mars 2019. Celle-ci commencera par un challenge pour révéler l'esprit entrepreneurial des candidats qui aura lieu au Carrefour de l'Innovation sur Aix en Provence où l'incubateur tient une permanence deux fois/mois pour rencontrer et accompagner les porteurs de projets du territoire aixois. Suivra une préparation intense, en collectif, avec un parcours personnalisé et adapté aux objectifs de chacun.

3 mois pour démarrer, mettre en avant ses points forts, sortir de sa zone de confort et confronter son idée à la réalité entrepreneuriale.

Puis, selon l'avancement, et après sélection par un Comité d'experts, les porteurs de projets pourront ensuite intégrer la phase 2 de la Manufacture, pour une durée de 15 à 21 mois et se voir proposer un financement pouvant aller jusqu'à 40 000 €.

A propos de l'incubateur Belle de Mai

Véritable levier de croissance des start-up, l'Incubateur Multimédia Belle de Mai situé à Marseille aide les futurs entrepreneurs dans leurs projets numériques innovants sur tout le territoire français. Son programme d'accompagnement a pour vocation de les aider à convertir leur idée en une structure pérenne, en leur apportant une expertise et des moyens techniques, logistiques et financiers. Depuis sa création en 1999, l'Incubateur a accompagné 198 porteurs de projets, contribuant à la création de 146 entreprises, dont 72% sont toujours en activité. L'année dernière, les entreprises accompagnées ont cumulé plus de 35 millions € de CA.